



## Compte rendu de la CLE Léon-Trégor

Séance du 14.10.2022

---

Après un mot de bienvenue, **M. Guy PENNEC**, Président de la CLE du SAGE Léon-Trégor, explique que cette plénière de la CLE est organisée au Comité d'Action Technique et Economique (Caté) dans une volonté de « désacraliser » et « décloisonner » les idées reçues et les missions des uns et des autres. Il s'agit « d'aborder des sujets transversaux » et de « prendre de l'élévation pour appréhender les enjeux et conflits de logique » liés aux activités économiques et agricoles.

Un tour de table est ensuite réalisé.

### Etaients présents :

- Monsieur Robert BODIGUEL, Vice-président de la Communauté de Commune de Landivisiau
- Madame Anne BESCOND, Vice-présidente de Haut-Léon Communauté
- Madame Annie BRAS-DENIS, Vice-présidente de Lannion-Trégor Communauté
- Monsieur Patrick GUEN, Vice-président de Haut-Léon Communauté
- Monsieur François MOAL, Conseiller communautaire de Haut-Léon Communauté
- Monsieur Guy PENNEC, Vice-président de Morlaix Communauté
- Madame Nicole SEGALEN-HAMON, Conseillère communautaire de Morlaix Communauté
- Monsieur Hervé TILLY, Parc Naturel Régional d'Armorique
- Monsieur Philippe BRAS, Associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique concernées
- Madame Isabelle BEUZIT, Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne
- Monsieur Robert LE COAT, Syndicat de la Truite d'Elevage de Bretagne
- Madame Marie-Catherine LECOCQ, Associations de protection de l'environnement concernées
- Monsieur François KERSCAVEN, Représentant Chambre d'Agriculture du Finistère
- Monsieur Michel MARZIN, Association de consommateurs concernées
- Monsieur Jérôme GUILLEMOT, Représentant de la Direction Départementale des territoires et de la mer du Finistère,
- Monsieur Bertrand JAOUEN, Représentant du CRC
- Monsieur Jean-Marie RELLINI, OFB
- Monsieur Maurice GAILLARD, Bretagne Vivante
- Monsieur Luc GUYMARE, CCI 56 et représentant du programme « ECOD'O »
- Madame Josette KERNEIS, Directrice par intérim de l'Hôpital des Pays de Morlaix
- Madame Anne-Claire AULAGNIER, Cheffe de Service Gemapi - Hors Gemapi Morlaix Communauté
- Madame Valérie MORVAN-ROUXEL, Directrice du Syndicat Mixte de l'Horn
- Monsieur Youen OLLIVIER, technicien rivière au Syndicat Mixte de l'Horn
- Madame Lucie CHAUVIN, animatrice SAGE Baie de Lannion/ LTC
- Monsieur Gurvan CAROU, membre de la CLCV
- Monsieur Damien PENGUILLY, Directeur du Caté
- Monsieur Thierry MERRET, Vice-Président du Caté



## 1. Présentation du programme « ECOD'O »

Devant la récurrence des épisodes de sécheresse et la tension sur la ressource en eau, le SAGE a décidé cet été de solliciter la CCI du Morbihan, qui a initié en 2019 un programme d'économie d'eau orienté sur les gros consommateurs industriels et touristiques. Devant le succès du programme, il a été décidé de le régionaliser. Le département du Finistère pourra donc en bénéficier à partir de cette année. **M. Luc GUYMARE**, Chef de Projet ECOD'O à la CCI 56 et point focal du programme au niveau régional présente le programme devant la plénière de la CLE Léon-Trégor :

- 4 axes de travail du programme « ECOD'O » :
  1. Accompagnement individuel,
  2. Diffusion de bonnes pratiques,
  3. Ateliers thématiques,
  4. Actions de communication
- Guide ECOD'O : <https://www.morbihan.cci.fr/developper-votre-entreprise/accompagner-vers-le-developpement-durable/optimiser-la-ressource-eau/guide>
- Le volontariat et la gratuité de l'accompagnement ont dès le début fait le succès du programme d'ECOD'O. Une seconde phase (ECOD'O 2) a donc été lancée.
- Le programme régionalisé comprend six axes : les quatre cités précédemment, l'élaboration d'un label ECOD'O et les expérimentations territoriales (22 et 56) :
  - o Accompagnement « petite goutte » pour accompagner plusieurs petits consommateurs.
  - o Expérimentation territoriale « boucles locales » sur REUT
- Pour cette année 2023 :
  - o 96 réponses reçues dont 24 dans le Finistère
  - o 20 accompagnements dans le Morbihan, 20 dans les Côtes d'Armor, 20 en Ile-et-Vilaine et 10 dans le Finistère
- Monsieur Benoit DESCHAMPS vient d'être recruté et sera le référent ECOD'O 29
- Le Comité de Pilotage (composé de la Région, du Département, de l'ABEA et d'Eau du Ponant) de lancement de ECOD'O dans le Finistère s'est tenu le 05/10. Il a **retenu 16 entreprises** (plus que prévu aux vues des estimations du H\*T/entreprise accompagnée)

### Prises de paroles :

- **Mme. Josette KERNEIS**, Directrice par intérim de l'Hôpital des Pays de Morlaix, demande des précisions sur les « Ateliers thématiques » organisés → *Sujets assez généraux plutôt grand public suivi de débats*
- **M. Guy PENNEC** demande la composition du Comité de Pilotage ECOD'O 29 → **M. Luc GUYMARE** répond qu'il est composé des partenaires financiers du dispositif. Toute collectivité qui souhaite participer est la bienvenue. Concarneau Agglomération a déjà manifesté son souhait de participer.
- **M. Guy PENNEC** s'adresse ensuite aux services de l'Etat pour affirmer la nécessité d'un travail en commun sur la question des prélèvements des acteurs industriels.
- **Mme Marie-Catherine LE COCQ**, représentante des associations de protection de l'environnement, demande si le dispositif entre dans les aspects techniques des entreprises ou si les consommations mentionnées sont des consommations seulement « déclarées » →

**M. Luc GUYMARE** répond que dans le diagnostic, les données sont vérifiées concrètement et au réel, sur factures. Entre l'AELEB et la Région, toutes les données sont disponibles.

- Il était prévu que l'Association des Entreprises Agroalimentaires Bretonnes (ABEA) propose une présentation sur la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) lors de cette séance de CLE mais la représentation de l'ABEA n'ayant pu venir, il a confié une brève présentation à **M. Luc GUYMARE**: Sur chaque entreprise 18 à 75% des consommations en eau potable pourrait être utilisé en REUT mais ce n'est pas possible en raison de la réglementation (Le code de la santé publique français définit l'eau potable comme « issue du milieu naturel »). **M. Guy PENNEC** précise qu'il existe des rivières (y compris dans le Finistère) où le débit d'étiage est assuré par le rejet des STEP.
- **M. Robert LE COAT** rappelle que l'eau des chasses d'eau représente 30% de la consommation en eau potable des ménages et pense qu'il est temps d'agir.
- **M. Guy PENNEC** rappelle quelques chiffres : 1/3 de l'évapotranspiration vient de la mer et 2/3 des arbres et forêts. Sur la question de la REUT des eaux pluviales, il précise que la réglementation doit évoluer, y compris les règles des PLUIH.

## 2. Démarche d'économies d'eau menée par l'hôpital des Pays de Morlaix

Mme KERNEIS, Directrice par intérim de l'hôpital des Pays de Morlaix (2<sup>ème</sup> plus gros consommateur d'eau du territoire du SAGE après Primel Gastronomie), présente ensuite les actions mises en place par l'Hôpital pour faire des économies d'eau :

- Changement des équipements, notamment sur les appareils de stérilisation, installation de mousseurs, travaux menés sur les volumes et fuites de chasses d'eau
- Au sein de la blanchisserie, les machines à laver ont été remplacées au profit de tunnels de lavage
- Bombonnes et bouteilles d'eau supprimées
- Sensibilisation du personnel (lavage des mains, consommations affichées dans les services afin de sensibiliser les agents aux gains d'eau possibles, etc.)
- Une re-végétalisation des parterres en optant pour des espèces économes en eau
- Construction et reconstruction de certains bâtiments avec des dispositifs beaucoup plus performants
- Une réflexion du réseau d'eau sur trois km. Volonté d'un partenariat avec Morlaix Communauté pour la recherche de fuites.
- Un module « développement durable » a été ajouté dans l'accréditation de l'hôpital.
- Résultats : 20% d'économie d'eau réalisés sur trois ans
- Réflexion sur la création d'une réserve d'eaux pluviales sur le site de l'hôpital avec possibilité d'une récupération de ces eaux par les agriculteurs, collectivités, etc.

### Prises de paroles :

- Au sujet de la REUT, plusieurs participants estiment que la France ne progresse pas assez et regrettent la lourdeur administrative qui empêche d'avancer. Mais selon **M. Guy PENNEC**, il y a, malgré tout, des expérimentations possibles. Il mentionne le nouveau SCOT lancé tout récemment et l'importance de l'enjeu 'eau et urbanisme.' Il évoque également les initiatives

de certains pays qui mettent en place des dispositifs d'osmose inversée. Mais une question demeure : combien le consommateur est-il prêt à payer son m<sup>3</sup> ?

- **M. Bertrand JAOUEN** prend la parole en qualité de Représentant du CRC (Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord). Il regrette que nous soyons seulement en train de penser à mettre nos eaux usées dans les chasses d'eau ou de mettre en place des mousseurs, alors que ce sont des sujets dont nous parlons depuis maintenant 15 ans.
- **M. Jérôme GUILLEMOT**, représentant de la DDTM 29, remarque que le quantitatif était « un non sujet » dans le Finistère jusqu'à il y a six mois et qu'il commence seulement à être mis sur la table. Par ailleurs, la réglementation permet, selon lui, déjà de faire des expérimentations.
- **Mme Marie-Catherine LE COCQ**, représentante des associations de protection de l'environnement du territoire, suggère de regarder de plus près les PLUIH des EPCI en attendant le SCOT car ils sont dits conformes au SAGE mais n'ont pas été étudiés par la CLE.
- **M. Robert BODIGUEL**, Vice-Président de la CLE et maire de Guiclan, mentionne la démarche mise en place dans sa commune depuis 1995 : Partout où il y a de l'urbanisation, les eaux pluviales sont récupérées et redonnées au milieu.

### 3. Comités sécheresse et points AEP

- **M. Jérôme GUILLEMOT** (DDTM 29), fait un point sur les dérogations aux débits réservés.
    - o Pour l'AEP (Approvisionnement en Eau Potable), la DDTM a accepté toutes les demandes.
    - o Le Jarlot (captage prioritaire) est en mauvaise posture, et c'est de plus en plus le cas. Malgré les pluies, ses niveaux continuent à baisser.
    - o Monts d'Arrée sous tension : Ruptures partielles à Berrien et Brasparts
    - o Il subsiste actuellement deux dérogations au débit réservé au 1/30<sup>ème</sup> du module : sur le Coatoulzac'h et sur Concarneau
    - o Tous les autres territoires sont au 1/20<sup>ème</sup> du module voire au-delà.
  - **M. Guy PENNEC** précise que le Dourduff serait également au 1/30<sup>ème</sup> du module si les prélèvements n'avaient pas été stoppés. Il ajoute que le Syndicat Mixte de l'Horn reçoit toujours de l'eau du SMI de Landivisiau et que Morlaix Communauté en reçoit de Lannion-Trégor Communauté. Le territoire s'est retrouvé en tension et a presque atteint le point de rupture (heureusement, il n'a pas été franchi !).
- L'équilibre demeure donc très fragile.

### Prises de paroles :

- **Mme Nicole SEGALEN HAMON**, maire de Carantec, témoigne d'une situation très tendue au quotidien autour de la station de lavage de Carantec : les barrières de la station ont été sabotées, le gérant de la station n'a rien gagné cet été. Elle évoque également les fuites dans le réseau, qui mettent la collectivité dans une situation compliquée.
- **M. Guy PENNEC** informe que les schémas Directeurs eau et assainissement sont prêts et qu'ils seront présentés à la prochaine plénière de la CLE, car ils comportent des informations sur l'Etat de la ressource et des besoins.
- Tous les participants sont d'accord pour dire qu'il va falloir se donner les moyens car les équipements sont vieillissants et les processus sont très énergivores : Charbon actif, REUT,



etc... tous ces dispositifs coûtent très cher. Le prix de l'eau pourrait être de 8 à 14% plus cher !  
« On a 30 à 40 ans de retard et plus on attend, plus ça coûtera cher ».

- **M. Bertrand JAOUEN** souhaiterait que la tarification soit différenciée selon les consommations, à l'instar de ce qui est fait sur les déchets.
- **Mme BRAS DENIS**, Présidente de la CLE du SAGE Baie de Lannion, VP environnement à Lannion Trégor Communauté et maire de Plouaret, propose de faire des campagnes de distribution de mousseurs sur les marchés. Elle estime que ce sont ces petits gestes accumulés qui permettront d'avancer et de changer les choses.

#### 4. Point sur la pollution du TROMORGANT

- Il s'agit d'une pollution ammoniacale ponctuelle et accidentelle. Elle est survenue en 2 temps, le **vendredi 29 et le samedi 30 juillet 2022**, provoquant l'arrêt de l'usine de traitement du Pillion à Morlaix sur une période de 7h
- Procédure administrative et judiciaire en cours
- **M. Guy PENNEC** souhaite préciser que cette pollution accidentelle, malheureusement en période de crise, est finalement très relative par rapport aux pollutions chroniques de l'assainissement et que le Profil de Vulnérabilité des Eaux Conchylicoles (PVC) est très attendu.
- **M. Jean-Marie RELLINI** de l'OFB, précise que les rejets constants et normés des STEP sont incompatibles avec les milieux naturels, comme on peut le constater sur les populations d'invertébrés.

#### 5. Point sur la pollution du TRAON STANG

- Cette pollution a été provoquée par les rejets de la carrière de Ruvernison **sur la période du 15 au 17 juillet 2022.**
- **M. Jocelyn HILIOU** présente les analyses réalisées. Les analyses de sédiments (boues) sont très élevées (bien plus que les analyses d'eau) : Près de 20 fois au-dessus des normes en zinc. Mais il est précisé que des teneurs en zinc sont déjà mesurées en amont de la carrière. Il va falloir mener une investigation pour savoir d'où proviennent ces concentrations.
- **M. Guy PENNEC** précise que le phénomène d'acidification des eaux de carrière est connu depuis 30 ou 35 ans. La CLE a émis un assorti de réserves sur le projet d'extension de la carrière et suite à la pollution de cet été, a adressé deux courriers au Préfet. La CLE demande que les eaux rejetées soient compatibles avec la qualité du milieu.
- **M. Maurice GAILLARD**, membre de l'association 'Eau et Rivière de Bretagne', rappelle l'avis qui avait été donné par la CLE en janvier 2022 et souhaite que nous vérifiions davantage ce qui y est fait sur site. Suite à cet incident, la confiance s'est estompée. Ces propos sont appuyés par **M. Philippe BRAS**, représentant de l'AAPPMA 29.

#### ➔ **Avis très défavorable émis par l'AAPPMA et Eau et Rivières de Bretagne.**

- **M. Guy PENNEC prend acte et propose que la CLE alerte la DREAL** dont c'est le rôle de vérifier et de mettre des garde fous, car c'est une ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). La CLE ne peut pas aller au-delà de ça. Il précise qu'une installation industrielle doit traiter les rejets selon les normes (compatibles avec le bon état du milieu).
- **M. Jocelyn HILIOU** précise que l'avis donné par la CLE en janvier 2022 a été pris en compte par la DREAL et intégré dans le projet d'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation.

## 6. Résultats issus des premiers suivis physico-chimiques menés en amont et en aval de la pisciculture du Moulin Rouge sur le bassin-versant Queffleuth

- **M. Jocelyn HILIOU** précise que l'objectif de la CLE est de comprendre le fonctionnement de la masse d'eau, notamment sur le paramètre phosphore (paramètre suivi par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne). Pour ce paramètre, les résultats issus du suivi inopiné (24h sur 3 jours), sont en dessous des seuils mais proches de la valeur limite. Les concentrations en phosphore mesurées en aval de la pisciculture respectent donc la norme DCE (Directive Cadre sur l'Eau) et celle de l'arrêté préfectoral de l'exploitation. Toutefois, il convient de noter que la masse d'eau est déclassée au titre des diatomées (révéléateur d'une pression liée aux apports de nutriments) et qu'elle oscille entre un état bon et moyen pour le paramètre phosphore. Il rappelle que ces suivis ont été menés à un moment T, et que les résultats ne sont pas pleinement représentatifs des pressions que subit le cours d'eau. Le protocole de suivi reste à parfaire.
- **M. Philippe BRAS** (AAPPMA) estime que la CLE a réalisé un bon travail sur ces piscicultures. Mais il a le sentiment que les avis de la CLE ne sont pas bien pris en compte par le CODERST : « On a régularisé une surproduction et c'est intolérable ».
- Plusieurs participants s'accordent pour dire que l'exploitant doit honorer l'engagement pris en CLE.
- **M. Jocelyn HILIOU** termine en précisant que des suivis vont continuer à être menés sur le cours d'eau (physico-chimique et biologique). Les résultats de l'IBD (Indice Biologique Diatomées) réalisé en octobre en amont et en aval des piscicultures du Moulin Rouge et de Traon Kerret seront prochainement communiqués à la CLE.
- **M. PENNEC** souligne qu'il conviendra de suivre la réalisation de la mise en conformité de la passe à poissons à la prise d'eau de la pisciculture.

## 7. Restauration de la continuité écologique sur le Kérallé

**M. Youen OLLIVIER**, Technicien Rivière au Syndicat Mixte de l'Horn, présente ensuite les travaux de restauration écologique menés sur le Kérallé :

- Travaux étalés sur 3 ans

Budget total de 360 000€ (70% de l'Agence de l'Eau + 10% du Conseil Régional de Bretagne + 20% issus de la taxe GEMAPI (HLC et CCPL) + participations complémentaires de l'AAPPMA de St Pol de Léon à hauteur de 5000€ et du propriétaire de la digue pour 4500€.

- Continuité écologique totalement retrouvée même si la berge évolue encore et que les salmonidés ne sont pas encore revenus

### *Prises de paroles :*

- **M. Robert LE COAT** propose que lors des travaux et des réunions de chantier, des rapprochements soient faits entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé, de manière à justifier la dépense de l'argent public.
- **Mme Valérie MORVAN-ROUXEL** précise que Géolite a fait la maîtrise d'œuvre sur ce chantier



## 8. Divers

- **M. Philippe BRAS** demande ce qui sera mis en place sur le PLAV en termes d'identification des sources de pollution → *M. Guy PENNEC répond que l'outil « Transcender » (sonde à nitrates) permettra de remonter jusqu'à l'exploitation et de travailler avec l'exploitant*
- **M. Bertrand JAOUEN** souhaite ajouter au compte rendu de la séance un point sur la pollution microbiologique à Morlaix et rappeler que « 100m3 d'eaux usées se sont déversées au niveau du Vieux Port » → **M. Guy PENNEC** acte et précise que le problème vient d'une canalisation de transfert du poste de relèvement au poste de défoulement, qui était déboîtée dans la galerie du Jarlot. Véolia ne sait pas depuis quand mais a affirmé que c'était « depuis peu ». Or, **M. Guy PENNEC** a fait vérifier la télémétrie des postes de relèvement et il en résulte que « ça faisait un moment » et que c'est plus de 100m3 qui ont été déversés. Il en conclut de la nécessité d'augmenter les contrôles et les suivis et surtout d'agir rapidement en matière de rejets d'eaux usées au milieu. Il s'engage à présenter, lors d'une prochaine CLE, les programmes visant à retrouver une qualité microbiologique de la Baie de Morlaix.
- **M. Guy PENNEC** donne ensuite quelques informations diverses :
  - Le Profil de Vulnérabilité des Eaux Conchylicoles est en cours. Les membres de la CLE seront informés des avancées de l'étude ;
  - le SAGE va être présenté dans les instances des EPCI (le 29/11 à Haut-Léon Communauté, le 09/12 à Morlaix Communauté, attente d'une proposition de date pour la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau) ;
  - Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Morlaix a officiellement été lancé. *La CLE demande à être PPA (Personnalité Publique Associée) dans le cadre de l'élaboration du SCOT.*

## 9. Présentation du CATE

La séance s'est terminée par la visite du caté (Commission d'Action Technique et Economique). Auparavant la station existait mais était gérée par l'INRA, qui s'est retirée en 1981.

<https://www.station-cate.fr/la-station/>

Implantée à St Pol de Léon, au cœur de la zone légumière et horticole de Bretagne, la station expérimentale du Caté conduit des programmes de recherche appliquée en légumes frais, horticulture ornementale et champignons cultivés. Les programmes visent à résoudre les problèmes techniques rencontrés en production ou à répondre aux évolutions de la consommation. Plusieurs actions sont réalisées dans le but de limiter l'impact environnemental et répondre aux défis du changement climatique : <https://www.station-cate.fr/projets/>

- « ClimatVeg » est par exemple un projet sur l'adaptation au changement climatique avec notamment une meilleure gestion de la ressource en eau pour la culture de la tomate : <https://www.station-cate.fr/projets/climatveg-tache-4-5/>
- Le Caté dispose depuis 1983 **cases lysimétriques** qui permettent de quantifier le lessivage de l'azote et d'évaluer l'impact des pratiques sur l'environnement. Cet outil a contribué à des avancées significatives en production. L'équipement est aujourd'hui mis en « sommeil » faute de financements.